

Si vous rencontrez un problème lors de votre démarche en ligne vous pouvez nous contacter :

[Sceaux info mairie](#)

ou au 01 41 13 33 00



Déclarant

Nom, prénom ou dénomination

Personne morale (nom du représentant légal ou statutaire)

Adresse

E-mail (obligatoire):

Téléphone (obligatoire):

Portable

Fax

Adresse personnelle du représentant légal (si différente)

Terrain

Adresse de l'occupation

Nature de l'occupation

Motif de l'occupation (obligatoire)

- ☐ Etalages, rôtissoires, vitrines
- ☐ Panneaux d'informations, chevalets, portes-documents, pots de fleurs
- ☐ Vente de marchandises sur la voie publique
- ☐ Terrasse ouverte
- ☐ Terrasse fermée
- ☐ Ventes à emporter depuis des camions aménagés

Période demandée

Descriptif de l'occupation commerciale projetée sur la voirie publique

Dimensions et superficie de l'emplacement :

Description détaillée de l'occupation souhaitée :

Pièces à joindre au dossier

Seuls les dossiers complets seront pris en compte. Liste des pièces à fournir :

- Le formulaire de demande dûment complété ;
- Un extrait k-bis ;
- Un plan avec indication de l'implantation souhaitée ;
- Une photo en couleurs du matériel qui sera installé.

Télécharger les documents (obligatoire):

Choose File No file selected
Transférer

6 fichiers au maximum. Limité à 5 Mo. Types autorisés : jpg, png, pdf, doc, docx.

☐ En renseignant ce formulaire, j'autorise que les informations qui y figurent soient utilisées pour traiter ma demande d'occupation commerciale de la voirie publique. (obligatoire):

Les informations recueillies vous concernant font l'objet d'un traitement destiné à : Philippe LAURENT - Maire de Sceaux - 122 rue Houdan - 92 331 Sceaux cedex

Pour la finalité suivante : demande d'occupation commerciale de la voirie publique

Les destinataires de ces données sont : le pôle Relation au citoyen, le pôle Equipements et cadre de vie et le pôle Attractivité et développement local - 122 rue Houdan - 92 331 Sceaux cedex

Ces données seront conservées jusqu'à la fin de l'occupation commerciale de la voirie publique.

Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement.

Vous pouvez vous opposer au traitement des données vous concernant et disposez du droit de retirer votre consentement à tout moment en vous adressant à : Armelle GUICHARD - Délégué à la protection des données - 122 rue Houdan - 92 331 Sceaux cedex

Vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

CAPTCHA



[Get new captcha!](#)

Quel code est dissimulé dans l'image ? (obligatoire):

--

Veuillez entrer le code ci-dessus

Cette question sert à vérifier si vous êtes un visiteur humain ou non et à empêcher les envois de spam automatisés.

✓ ETAPE SUIVANTE

MAIRIE DE SCEAUX
HÔTEL DE VILLE - 122 RUE HOUDAN
92330 - SCEAUX

 **01 41 13 33 00**

- ▶ LA MAIRIE RECRUTE
- ▶ PLAN DU SITE
- ▶ PRESSE
- ▶ MENTIONS LÉGALES

LETTRE D'INFORMATION

Saisir votre adresse e-mail :

exemple@lorem.dom



✕ DÉSINSCRIPTION

HORAIRES D'OUVERTURE : Lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30. Jeudi de 8h30 à 12h. Samedi de 9h à 12h : permanences de Sceaux info mairie et du service Population et citoyenneté.

RÉALISATION

STRATIS